

**PARC NATUREL REGIONAL
ET
RESERVES NATURELLES
DE CORSE**



TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Année 1986 N° 3

Rapport provisoire d'un travail en cours sur

RECENSEMENT, CARTES DE DISTRIBUTION, DIAGNOSES ET ICONOGRAPHIE
DES MOLLUSQUES CONTINENTAUX DE CORSE.

par G. REAL* et A.-M. REAL-TESTUD**

* C.N.R.S. Institut universitaire de Biologie marine, 2 rue du Pr. Jolyet,
33120 ARCACHON

** Laboratoire de Biologie des Invertébrés Marins et Malacologie, Muséum national
d'Histoire naturelle, 55 rue de Buffon, 75005 PARIS

A noter : Les articles publiés dans le cadre des travaux scientifiques du Parc Naturel Régional de Corse et des Réserves Naturelles sont présentés sous la responsabilité de leurs auteurs.

I - INTRODUCTION

Au cours du siècle dernier et au début de ce siècle, il y eut plusieurs publications concernant la Malacofaune de Corse.

Entre la " Faune de France. Mollusques terrestres et fluviatiles ", de GERMAIN, parue en 1930, ainsi que les différentes publications de ce même auteur parues antérieurement, et les récents travaux de GIUSTI (1977, sur les Mollusques terrestres et fluviatiles du complexe Sardaigne-Corse) et d'HOLYOAK (1983, sur l'ensemble de la Malacofaune corse), il n'y eut pratiquement pas de travaux sur ce sujet pendant ces cinquante années.

C'est la raison pour laquelle, il nous parût intéressant d'entreprendre une prospection générale de l'île, afin de connaître les espèces qui y vivent actuellement et d'établir leur carte de distribution.

Voici quelques généralités sur la Corse:

C'est une île qui mesure 183 kilomètres de long sur 85 de large, ce qui fait une superficie de 8722 km². De toutes les îles de la Méditerranée, elle est la quatrième en ce qui concerne la surface.

Elle est très riche en montagnes et son point culminant est le Mont Cinto qui s'élève à 2710 mètres, alors que l'altitude moyenne de l'île est inférieure à 600 mètres.

Généralement, il est admis trois sortes de climat:

- de 0 à 600 mètres: un climat méditerranéen, avec de fortes pluies de Printemps et d'Automne, et la sécheresse en Eté.

de 600 à 1200 mètres: un climat méditerranéen d'altitude, dont la température moyenne annuelle se situe vers 10°, et dont la pluviosité va de 800 à 1500 mm., l'Eté il y a une forte sécheresse.

- à plus de 1200 mètres: un climat alpin, avec de forts contrastes journaliers et saisonniers de température et d'abondantes chutes de pluie et de neige.

II - HISTORIQUE DES TRAVAUX SUR LA MALACOFAUNE TERRESTRE DE CORSE

Au 19ème siècle, plusieurs auteurs ont fait des travaux, en général assez courts, sur les Mollusques terrestres de Corse et ils n'étaient pas toujours allés sur le terrain.

Certains ont publié des Catalogues (PAYRAUDEAU, 1826 - SHUTTLEWORTH, 1843 - REQUIEN, 1848 - PAULUCCI, 1878 - HAGENMULLER, 1888 - CAZIOT, 1902).

D'autres ont décrit des espèces nouvelles (SHUTTLEWORTH, 1852 - PAYRAUDEAU, 1826 - DEBEAUX, 1867 - DUTAILLY, 1867 - MABILLE, 1867-69-80 - PAULUCCI, 1882 - POLLONERA, 1902 - CAZIOT, 1902).

D'autres encore ont étudié plus particulièrement les Limaciens (POLLONERA, 1896 - SIMROTH, 1900).

Les fossiles ont été étudiés également (LOCARD, 1873).

Parmi les espèces nouvelles décrites il y a Helix revelieri qui a été dédiée à REVELIERE qui a très bien exploré la Corse et qui a découvert cette espèce à Caporalino, près de Corte. REVELIERE faisait des échanges avec les principaux amateurs de l'Europe. L'Helix revelieri a été décrit par DEBEAUX en 1867.

A la mort de ROMAGNOLI, en 1870, sa collection qui avait été déterminée par MOQUIN TANDON, a été léguée au Musée FESCH à Ajaccio. ROMAGNOLI était un Pharmacien italien qui s'était fixé à Bastia en 1838 et qui avait formé chez lui un vrai Musée local contenant des mollusques, des minéraux et des roches. Nous avons essayé de retrouver cette collection, mais en vain.

Au début du 20ème siècle, CAZIOT, militaire de carrière, détaché en Corse pendant plusieurs années occupait ses moments de loisir à étudier la faune malacologique de Corse. En 1902, il publie un ouvrage important de 354 pages, dans lequel il cite plus de 250 espèces de mollusques terrestres et fluviatiles (certaines de ces espèces ont été mises en synonymie, et il précisait, pour un certain nombre d'entre elles, qu'elles avaient été signalées à tort pour la Corse; ceci diminue de beaucoup le nombre des espèces vivant en Corse).

En 1925, GERMAIN étudie la faune malacologique de Corse et en 1926, il publie sur le peuplement de la Corse: Mollusques terrestres et fluviatiles, composition et caractéristiques de la faune malacologique de Corse et sa comparaison avec celle des régions voisines.

En 1930, GERMAIN dans sa Faune de France des Mollusques terrestres et fluviatiles cite une centaine d'espèces comme étant représentées en Corse.

Parmi les nombreuses espèces qui ont été créées par les auteurs anciens il est certain que beaucoup d'entre elles ne seront pas à retenir, mais pour certaines il est nécessaire d'avoir une prospection la plus fine possible sur le terrain avant de conclure. C'est ce à quoi nous nous employons actuellement.

En effet les illustrations correspondant aux descriptions de ces espèces nouvelles sont peu nombreuses ou même incomplètes et les types sont souvent introuvables. De plus les lieux de récoltes sont souvent mal localisés.

A partir du milieu du 20^{ème} siècle, BOETTGER, en 1949, décrit une espèce nouvelle Azeca (Hypnophila) remyi, trouvée dans la grotte de Paladini, dans la commune de Solaro. C'est une espèce de petite taille, endémique de Corse, dédiée au Professeur REMY, de l'Université de Nancy, qui l'avait récoltée en 1948. Le type de cette espèce est déposé au Laboratoire de Zoologie de l'Université de Nancy.

Un biogéographe, D.T. HOLYOAK publie en 1983 une liste de onze espèces de Mollusques dont neuf terrestres et deux fluviatiles récoltées par lui et signalées pour la première fois en Corse. Il donne également une liste de l'ensemble de la malacofaune terrestre et fluviatile, soit environ 190 espèces, avec pour chacune quelques références bibliographiques ainsi qu'une distribution succincte ; cette liste a été constituée pour la plupart des espèces, d'après la littérature ancienne. Il en a récolté lui même 61 (dont 45 terrestres et 16 fluviatiles),

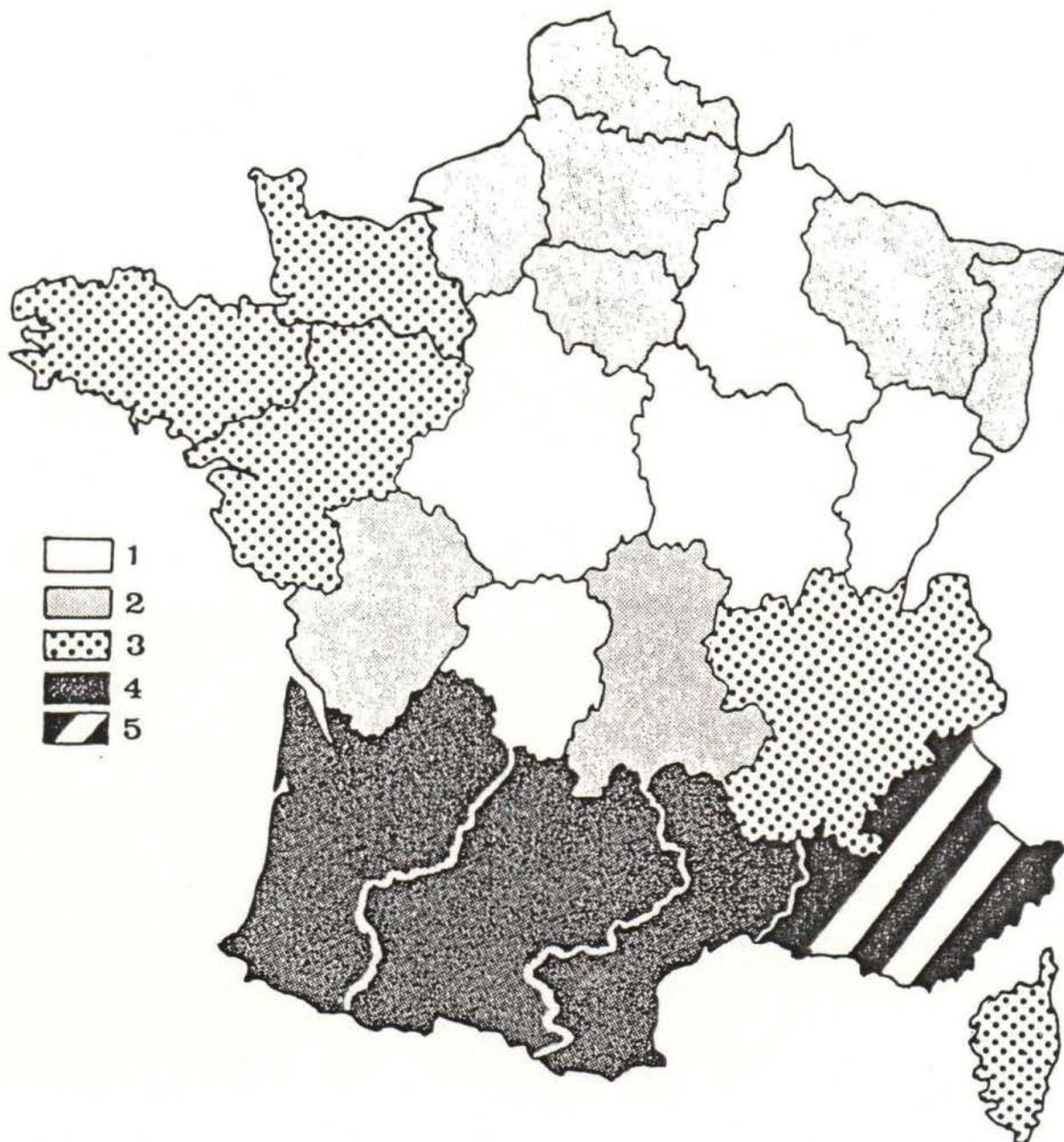
GIUSTI traite de la faune de Sardaigne et de celle du complexe Sardaigne-Corse (1977 - 1984 et 1985),

En 1983, nous avons publié un article dans les " Informations techniques des services vétérinaires " sur : Les Mollusques Gastéropodes protégés ou réglementés en France, 15 pages, 11 cartes de distribution et 20 photos en couleurs,

Il nous apparait nécessaire de réaliser un Atlas qui donnerait pour chacune des espèces de Mollusques terrestres vivant en Corse :

- une diagnose succincte
- une illustration
- une carte de distribution la plus précise possible

Les Mollusques fluviatiles seront traités ultérieurement.



RICHESSSE DE L'INFORMATION FAUNISTIQUE PAR REGION (FAUNE TERRESTRE)

1: 0-20 publications

3: 41-80 publications

2: 21-40 publications

4: 81-150 publications

5: plus de 150 publications

Selon ce tableau on peut constater que la région CORSE se situe dans la zone 3: 41 à 80 publications et qu'elle est la plus pauvre en informations faunistiques malacologiques parmi les 5 régions du Sud de la France.

D'après P. BOUCHET et V. HEROS, Bibliographie des inventaires faunistiques de France. 1758-1980. Mollusques. Secrétariat de la Faune et de la Flore.1981.

III - ETAT DES CONNAISSANCES ACTUELLES

Vu la complexité de la topographie du terrain en Corse nous n'avons pu à ce jour terminer le minimum de prospections que nous estimions nécessaires pour pouvoir dresser un constat représentatif de l'état de la Malacofaune de l'île. Nous avons fait appel à de nombreux résidents présentant des compétences en Sciences Naturelles (Enseignants en particulier) ou à des personnes ayant des possibilités de prospections sur place, mais malheureusement les réponses sont, pour le moment, très rares.

Nous prévoyons de consacrer environ six semaines en 1986, réparties en deux séjours, afin de visiter des vallées et des versants où nous n'avons pas encore fait de récoltes, ceci au Printemps et à l'automne pour avoir le maximum de chances d'avoir de la pluie ce qui facilite bien les récoltes. Certaines localités sont citées dans la littérature avec précision, ces lieux peuvent renfermer des espèces non encore recensées et il est très intéressant d'essayer de les y retrouver pour confirmer leur présence dans ces localités.

La bonne connaissance de la Malacofaune corse n'est pas seulement intéressante en tant qu'information locale, mais elle l'est également à cause de sa situation géographique et au fait que la Corse est une île, avec tous les problèmes liés à l'insularité et à l'endémisme dans les îles. Est-il nécessaire de rappeler que les Mollusques terrestres et fluviatiles font partie des groupes animaux parmi les plus significatifs pour des investigations d'ordre paléoécologique, biogéographique ou concernant l'évolution géologique.

C'est ainsi que selon GIUSTI, 1977:...Les données actuelles collectées sur les Mollusques terrestres et fluviatiles vivant en Sardaigne tendent à prouver que la Malacofaune du complexe Sardaigne-Corse est principalement européenne; ceci confirme la théorie de l'existence d'un contact pré-Miocène entre ce complexe et la Provence.

A l'origine, la Corse et la Sardaigne étaient unies et semblent avoir été rattachées au Sud de la France, dont elles se sont détachées lentement.

Les connections Corse-Sardaigne-Archipel toscan sont antérieures au Pléistocène et sont mises en évidence par la présence du genre Tacheocampylaea en Corse, en Sardaigne et à Capraia et qui se trouve représenté par une espèce fossile quaternaire sur l'île de Pianosa (Archipel toscan), cette forme fossile étant très proche de celles trouvées dans le Sud de la France.

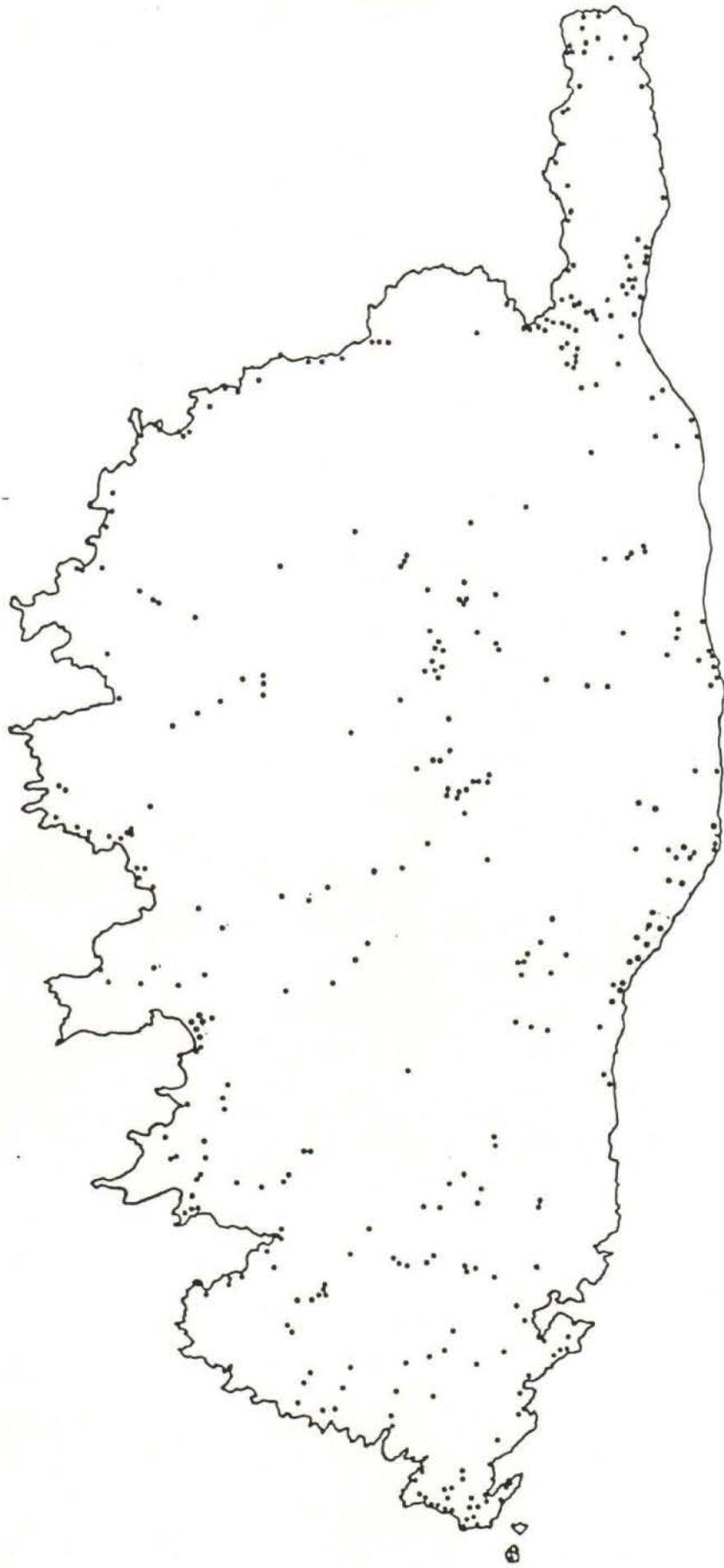
La carte ci-jointe est une reproduction des cartes 73 et 74, I.G.N., au 1/100.000, sur laquelle nous avons figuré la totalité de nos stations de récolte, y compris les stations de fluviatiles, environ 50 points, que nous avons l'intention de traiter ultérieurement. Nous avons actuellement plus de 400 localités auxquelles viennent s'ajouter les 35 prélèvements qu'HOLYOAK nous a obligeamment communiqués, ce dont nous le remercions.

- 6 -

Dès l'Automne 1986 nous établirons des cartes de distribution espèce par espèce en fonction de l'altimétrie, de la pluviométrie, de la carte écologique de la végétation et des grands secteurs régionaux, ceci afin de définir, si possible, les ensembles malacologiques les plus représentatifs.

Nous participons au programme Fauna-Flora en tant que responsable de la région Corse. Ceci fait partie du programme concernant l'Inventaire national des Mollusques terrestres. Cet Inventaire est centralisé à Montpellier, sous la direction de Joël ANDRE, Laboratoire de Zoogéographie de l'Université Paul Valéry.

Les cartes de répartition sont établies à partir de la carte I.G.N. au 1/100.000 sur laquelle nous plaçons les stations. Grâce à la table traçante les réductions qui sont obtenues sont d'une grande précision.



LOCALISATION DES STATIONS DE PRELEVEMENTS

IV - FAMILLES DE MOLLUSQUES TERRESTRES EXISTANT EN CORSE

Nous optons pour la classification systématique adoptée par KERNEY et CAMERON dans " A Field Guide to the Land Snails of Britain and North-West Europe ", 1979 ou par KERNEY, CAMERON et JUNGBLUTH, dans " Die Landschnecken Nord-und Mitteleuropas ", 1983. Ces deux ouvrages très intéressants ne traitent pas du Sud de la France continentale, ni bien entendu de la Corse, dans leurs cartes de distribution.

On peut comparer le nombre de familles de Mollusques (terrestres et fluviatiles confondus) qui seraient présentes en Corse soit 35 (d'après la littérature) et celles présentes en Sardaigne soit 37 (d'après GIUSTI, 1977).

Grâce aux récoltes d'HDLYOAK et de nous-mêmes, nous pouvons dire que 21 familles de Mollusques terrestres sont, à ce jour, présentes en Corse. Pour chacune de ces familles, au moins une espèce, si ce n'est plusieurs y ont été récoltées ces dernières années. Il reste deux familles: les Cyclophoridae et les Pyramidulidae, citées dans la littérature ancienne, que nous n'avons pas encore recensées dans nos récoltes. Ces 23 familles sont également présentes en Sardaigne (GIUSTI, 1977).

A ce jour, il n'est pas possible de connaître le nombre exact d'espèces présentes actuellement en Corse, aussi c'est volontairement que, dans ce rapport provisoire, nous ne donnons pas de liste d'espèces (sauf en ce qui concerne les espèces protégées et règlementées).

Pour chacune des familles présentes en Corse, nous indiquons les biotopes dans lesquels on peut les trouver, ainsi que des données sur leur biologie, si elles sont connues, et les dimensions minimales et maximales (diamètre et hauteur) de l'ensemble des espèces qui composent la famille étudiée.

POMATIASIDAE:

Vivent sous les pierres, sous les feuilles mortes, sous les haies, sur les talus, dans les fentes des rochers, presque uniquement sur un substrat calcaire.

Le diamètre varie de 8 à 15 mm et la hauteur de 10 à 18 mm.

ELLOBIIDAE:

Vivent sous les mousses, au bord immédiat des eaux douces ou, beaucoup plus souvent, des eaux marines ou saumâtres.

Ils pondent au bord des eaux, dans les endroits très humides, des oeufs revêtus d'une enveloppe membraneuse, diaphane, réunis en petits paquets par une matière albumineuse.

Le diamètre varie de 1 à 6 mm et la hauteur de 2 à 12 mm.

SUCCINEIDAE:

Vivent sur les tiges des joncs et des roseaux. Ils sont très hygrophiles. Ils s'accouplent au Printemps et à l'Automne, leurs oeufs agglutinés en paquets de 10 à 50 sont déposés sur les pierres ou les plantes près de l'eau.

Le diamètre varie de 3 à 14 mm et la hauteur de 6 à 25 mm.

COCHLICOPIDAE:

Vivent dans les bois, sous les pierres et les mousses, au bord des ruisseaux et des stations humides. Ils sont hygrophiles.

Le diamètre varie de 2 à 6 mm et la hauteur de 3 à 8 mm.

VERTIGINIDAE:

Vivent dans des stations très humides, dans les bois, au bord des eaux stagnantes, sous les feuilles, dans les mousses. Ils sont hygrophiles.

Le diamètre varie de 0,6 à 2,5 mm et la hauteur de 2 à 4 mm.

CHONDRINIDAE:

On les trouve dans des stations ombragées, quelques espèces sont xérophiles.

Ils pondent 10 à 20 oeufs dans de petites galeries.

Le diamètre varie de 3 à 8 mm et la hauteur de 5 à 14 mm.

PUPELLIDAE:

Quelques espèces sont xérophiles mais la plupart se trouvent dans des stations humides, des prairies, aux lisières des bois, sur les talus, sous les pierres, les haies, au pied des murs, ou même dans les alluvions, en colonies nombreuses.

Ces espèces sont ovipares ou ovovivipares. Ils pondent 3 à 7 oeufs, de 2 mm de diamètre, avec une enveloppe membraneuse; la ponte a lieu de Juillet à Septembre. Les petits ont une couleur ambre clair, ils font 1 mm de diamètre, et ont 1 à 2 tours de spire.

Le diamètre varie de 1,5 à 2,5 mm et la hauteur de 2 à 5 mm.

VALLONIIDAE:

Se trouvent dans les racines ou les mousses, sous les vieux bois. Certaines espèces préfèrent les endroits secs sous les pierres. Ces espèces aiment le calcaire.

Le diamètre varie de 1,5 à 3 mm et la hauteur de 1 à 2,5 mm.

ENIDAE:

Vivent dans les forêts montagneuses, dans les taillis, sous la mousse, sous les pierres, dans les fentes des écorces, dans des stations fraîches. Ils aiment le calcaire. La plupart sont xérophiles.

La ponte a lieu de Mai à Octobre, les oeufs sont ovoïdes, ils ont un diamètre de 1,5 à 2,5 mm, ils sont au nombre de 12 à 15 et leur enveloppe est blanchâtre.

Le diamètre varie de 3 à 12 mm et la hauteur de 6 à 30 mm.

ENDODONTIDAE:

On les trouve au pied des arbres, dans les feuilles mortes, sous les pierres ou dans les trous des murs; dans les endroits frais, humides et ombragés.

La ponte a lieu de Mai à Septembre. Ils pondent environ 20 à 30 oeufs nacrés dont la taille varie de 0,5 à 1 mm.

Le diamètre varie de 1 à 8 mm et la hauteur de 1 à 4 mm.

ARIONIDAE:

Habitent les endroits frais et humides, souvent au bord de l'eau, dans les haies, les jardins, les champs, les bois. Ils sont semi-nocturnes. Quand il fait froid, ils s'enfoncent dans le sol ou dans les fentes des murs et les troncs d'arbres pourris; ils prennent alors une forme hémisphérique et entrent en léthargie. Ils mangent des Champignons et peuvent être carnivores.

La reproduction a lieu de Mai à Novembre; les oeufs sont presque toujours isolés et ils peuvent résister à une sécheresse prolongée, sans perdre leur pouvoir germinatif.

Le diamètre varie de 4 à 40 mm et la longueur de 50 à 150 mm.

VITRINIDAE:

Vivent dans les rochers, sous les pierres, dans le bois mort ou sous la mousse, sous les feuilles, dans les murs de pierres sèches, dans les haies.

La ponte a lieu de Septembre à Novembre, les oeufs sont globuleux, hyalins, leur taille est petite, 0,3 mm de diamètre, ils sont au nombre de 8 à 15, fixés aux pierres et aux plantes.

Le diamètre varie de 2 à 8 mm et la hauteur de 1,5 à 5 mm.

ZONITIDAE:

Ils sont ubiquistes, vivant soit dans des stations très humides, soit dans des régions sèches. On les trouve près des marais, dans les bois, les forêts, les pâturages de montagne, sous les pierres, les détritux végétaux, dans les grottes, les celliers, les caves. Souvent ils s'enfoncent dans la terre. Ils sont omnivores: herbivores ou carnivores et quelquefois coprophages.

Ils pondent leurs oeufs en paquets dans la terre, leur enveloppe est blanche, un peu calcaire, leur diamètre est de 1,5 à 2 mm.

Le diamètre varie de 2,5 à 20 et la hauteur de 1 à 15 mm.

MILACIDAE:

Vivent le plus souvent en milieu rudéral, en plaine, quelquefois en sous-bois. Certaines espèces tendent à être en partie souterraines. Elles sont herbivores et même certaines d'entre elles sont nuisibles aux cultures. Elles sont actives surtout au crépuscule.

Les oeufs de *Milax sowerbyi*, par exemple, sont ovalaires, leur diamètre est de 5mm, ils sont brun doré, avec une enveloppe blanche, leur nombre varie de 12 à 20.

La longueur varie entre 70 et 100 mm.

LIMACIDAE:

Vivent dans les bois les lieux ombragés ou rocheux frais, souvent au bord de l'eau. Elles sont nocturnes, Elles sont plus communes en montagne qu'en plaine. En Corse on les trouve surtout dans les forêts, dans les jardins, sous les haies, le long des murs et dans les troncs des arbres.

La ponte a lieu en Eté, les oeufs ovoïdes, à enveloppe mince, au nombre de 30 à 60 éclosent au bout de 25 à 30 jours (chez *Limax maximus*).

La longueur varie entre 30 et 110 mm.

EUCONULIDAE:

Vivent à la fois dans les stations très humides, au voisinage immédiat des marais, notamment parmi les touffes de *Phragmites* et aussi dans des stations xérophiles. Elles se trouvent également dans les bois, les forêts et les pâturages de montagne. Elles sont donc ubiquistes.

Le diamètre varie de 3 à 3,5 mm et la hauteur de 2,5 à 3,15 mm.

FERUSSACIIDAE:

Vivent sur des terrains riches en calcaire (pour certaines espèces). Elles se nourrissent de Champignons. Elles peuvent s'enterrer à 40 cm de profondeur. Elles sont ovovivipares.

Le diamètre varie de 1,3 à 3,3 mm et la hauteur de 5 à 9 mm.

SUBULINIDAE:

Vivent dans les zones rudérales, les décombres et les vieux murs. Ils sont actifs au crépuscule et pendant les périodes de grande chaleur ils peuvent s'enfoncer dans le sol.

Leur reproduction se situe de Mai à Octobre. Leurs oeufs mesurent 2,5 mm de diamètre maximum, ils sont blancs et leur enveloppe est épaisse, calcaire et peu solide.

Le diamètre varie de 9 à 15 mm et la hauteur de 25 à 40 mm.

CLAUSILIIDAE:

Vivent dans des biotopes plus ou moins secs, rochers, vieux murs, troncs d'arbres, mousse. On peut les trouver dans les régions montagneuses. Ils se nourrissent principalement de lichens et d'algues.

Certaines espèces sont ovovivipares.

Le diamètre varie de 2 à 4 mm et la hauteur varie de 8 à 17 mm.

TESTACELLIDAE:

Vivent dans les sols meubles et souvent remués comme les jardins, les champs, les vergers et les vignes. Elles sont carnivores, prédatrices de Vers de terre, et elles sont très extensibles en longueur.

Les périodes d'activité sont courtes et partiellement souterraines.

Espèces difficiles à récolter car elles s'enterrent aussi bien par temps froid que par temps sec.

Leurs oeufs sont pondus isolément, au nombre de 10 à 15, dans des galeries souterraines, leur enveloppe est calcaire et dure.

La longueur varie de 7 à 12 mm.

HELICIDAE:

Vivent dans des biotopes très variés. Cette famille comprend de très nombreuses espèces, dont les modes de vie sont très différents: elles peuvent être soit hygrophiles soit xérophiles (comme les Helicellinae en particulier).

Certaines espèces sont comestibles et la France, pays consommateur est importateur. C'est pourquoi, de plus en plus, l'élevage des Mollusques, appelé Héliciculture, est en train de se développer.

Le diamètre varie de 3 à 40 mm et la hauteur de 5 à 25 mm.

V - ESPECES DE MOLLUSQUES TERRESTRES PROTEGEES ET REGLEMENTEES

A. MOLLUSQUES TERRESTRES PROTEGES:

En 1979, est parue au Journal Officiel, une loi concernant les Mollusques protégés sur l'ensemble du territoire.

Voir page 16 la reproduction du Journal Officiel.

Certaines de ces espèces protégées existent en Corse, en particulier :

HELICIDAE:

- Helix aperta Born, 1778.

Cette espèce est appelée communément " Escargot naticoïde ". C'est une espèce comestible. Elle vit dans les vignes, les terres cultivées et souvent remuées. Elle s'enfonce fréquemment dans le sol.

Sa coquille est peu épaisse et assez fragile, luisante et de couleur brun clair. Il n'y a pas d'ombilic. Le nombre de tours est égal à 4, le dernier est très grand. Les lignes de suture sont bien marquées.

Diamètre: 25 mm. Hauteur: 30 mm environ.

- Helix tristis Pfeiffer, 1845.

Cette espèce est appelée communément " Escargot de Corse ". Elle vit sous les touffes de genêts. Par grande chaleur, elle peut s'enterrer dans les sables granitiques jusqu'à 50 cm de profondeur.

Sa coquille est globuleuse, ventrue. Il n'y a pas d'ombilic. La spire est formée de 4 tours, dont le dernier est grand. Les lignes de suture sont assez marquées.

Diamètre: 25 mm. Hauteur: 25 mm environ.

- Tacheocampylaea raspaili (Payraudeau, 1825).

Cette espèce est appelée aussi " Escargot de Raspail ". Elle vit surtout dans des biotopes sombres et humides, sous les rochers surplombant les torrents.

Sa coquille est assez aplatie, de couleur beige clair. Le nombre de tours est égal à 5, ils ont une croissance régulière, le dernier est grand. Les lignes de suture sont bien marquées. Le sommet est lisse, brillant. L'ouverture est oblique. Le péristome est épaissi, réfléchi, le bord columellaire est très épaissi, réfléchi sur l'ombilic. Les tours embryonnaires sont lisses, les autres ont des stries longitudinales assez fines. Les jeunes sont bien différents des adultes par leur dernier tour qui est caréné ou bien comprimé à sa naissance, ils sont aussi plus ou moins étroitement ombiliqués. La coquille est ornée de trois bandes brunes.

Diamètre: 30 mm. Hauteur: 20 mm environ.

- Otala apalolena (Bourguignat, 1867)

Cette espèce est appelée " Otala de Catalogne ". Elle vit souvent dans les vignes.

Sa coquille est globuleuse, déprimée. Le nombre de tours est égal à 6, le dernier est grand et arrondi, fortement descendant à son extrémité. Les lignes de suture sont peu marquées. La coquille est solide, brillante, de couleur beige ornée de 2 à 5 bandes brunes plus ou moins marquées et d'un grand nombre de points blancs très visibles. La couleur de l'ouverture est brun foncé.

Diamètre: 40 mm. Hauteur: 25 mm environ.

SUBULINIDAE:

- Rumina decollata (Linné, 1758)

Cette espèce est appelée " Bulime tronqué ". Elle vit dans les lieux incultes, au bord des fossés, sur les talus et dans les broussailles. L'été quand il fait très chaud elle s'enfonce dans la terre.

Sa coquille est cylindrique. Le nombre de tours est égal à 6, leur croissance est régulière, le dernier tour est égal au tiers de la hauteur totale. Le sommet est tronqué, d'où le nom de " decollata ", chez les jeunes le sommet est entier. L'ombilic est en fente très étroite. Le péristome est presque droit. La coquille est solide, épaisse et de couleur brun clair.

Diamètre: 15 mm. Hauteur: 40 mm environ.

B. MOLLUSQUES TERRESTRES REGLEMENTES:

En 1979, est parue au Journal officiel une loi concernant les Mollusques réglementés car leur ramassage et leur cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés. Voir page 17 la reproduction du Journal Officiel.

Sur les trois espèces concernées:

HELICIDAE:

- Helix pomatia Linné, 1758

- Helix aspersa Müller, 11774

ZONITIDAE:

- Zonites algirus (Linné, 1758)

seul Helix aspersa existe en Corse. C'est l'"Escargot Petit-Gris ".

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie et le ministre de l'agriculture, Vu la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, notamment ses articles 3 et 4; Vu le décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 pris pour son application et concernant la protection du patrimoine naturel français, notamment son article 1°; Vu l'avis formulé par le conseil national de la protection de la nature le 21 juin 1978,

Arrêtent :

Art. 1°. — Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps, dans les conditions déterminées par le décret du 25 novembre 1977 susvisé, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mollusques d'espèces non domestiques suivantes ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat :

GASTÉROPODES

Hélicidés.

- Escargot terrassier (Helix melanostoma). Escargot naticoïde (Helix aperta). Helix de Corse (Helix tristic). Escargot de Raspail (Tacheocapmylaea raspaili). Escargot de Nice (Macularia niciensis). Otala de Catalogne (Otala apalolena). Escargot de Quimper (Elona quimperiana).

Achatinidés.

- Bulime tronqué (Rumina decollata).

BIVALVES

Unionidés.

- Moule d'eau douce (Margaritifera margaritifera).

Art. 2. — Le directeur de la protection de la nature et le directeur de la qualité, les préfets et les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 avril 1979.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie, Pour le ministre et par délégation : Le directeur de la protection de la nature, J. SERVAT.

Le ministre de l'agriculture, Pour le ministre et par délégation : Le directeur de la qualité, E. MATHIEU.

Liste des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie et le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 77-1296 du 25 novembre 1977 pris pour son application et concernant l'autorisation de certaines activités portant sur les animaux d'espèces non domestiques et les végétaux d'espèces non cultivées, notamment son article 4 ;

Vu l'avis formulé par le conseil national de la protection de la nature le 21 juin 1978,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. — Pour les espèces d'escargots suivantes :

Helix pomatia (escargot de Bourgogne),

Helix aspersa (escargot petit gris),

Zonites algirus (escargot peson),

le ramassage de spécimens vivants et leur cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être soumis à autorisation ou interdits dans chaque département par un arrêté préfectoral permanent ou temporaire, qui fixe par espèces nommément désignées, l'étendue du territoire concerné, la période d'application de la réglementation ou de l'interdiction, les conditions d'exercice du ramassage et de la cession, ainsi que la qualité des bénéficiaires des autorisations.

Toutefois, ces arrêtés préfectoraux ne peuvent déroger aux dispositions suivantes applicables sur l'ensemble du territoire, qui concernent :

1. L'interdiction du ramassage des spécimens vivants d'*Helix pomatia* et de leur cession à titre gratuit ou onéreux :

En tout temps lorsque la coquille a un diamètre inférieur à 3 cm ;

Pendant la période du 1^{er} avril au 30 juin inclus lorsque la coquille a un diamètre égal ou supérieur à 3 cm.

2. L'interdiction du ramassage de spécimens vivants à coquille non bordée d'*Helix aspersa* et de leur cession à titre gratuit ou onéreux en tout temps.

3. L'interdiction du ramassage de spécimens vivants de *Zonites algirus* et de leur cession à titre gratuit ou onéreux en tout temps, lorsque la coquille a un diamètre inférieur à 3 cm.

Art. 2. — L'arrêté préfectoral mentionné à l'article précédent est pris sur proposition du directeur départemental de l'agriculture après avis de la commission départementale des sites siégeant en formation de protection de la nature ainsi que de la chambre d'agriculture.

Lorsque le ramassage doit s'effectuer sur les terrains domaniaux soumis au régime forestier, l'avis du chef de centre de gestion de l'office national des forêts est requis.

Art. 3. — Le directeur de la protection de la nature, le directeur de la qualité, les préfets et les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 avril 1979.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur de la protection de la nature,
J. SERVAT.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation :

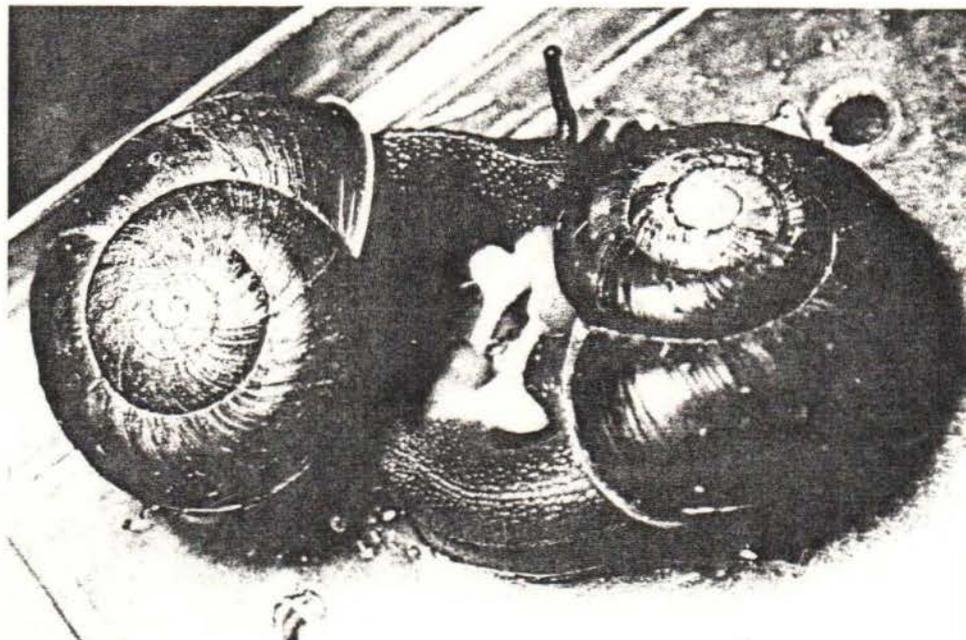
Le directeur de la qualité,
E. MATHIEU.

VI - CONCLUSION

C'est à la demande des Responsables du Parc Naturel Régional de Corse que nous avons rédigé ce rapport préliminaire. Il n'était pas aisé d'expliquer succinctement, en quelques pages, les raisons de notre démarche dans la préparation de l'Atlas.

Nous tenons à remercier le Parc Naturel Régional de son aide matérielle et morale par l'intermédiaire de Messieurs CASTA et THIBAUT, puis plus récemment Monsieur CAILLAUD, sans qui nous n'arriverions certainement pas à terminer ce travail dans les mêmes conditions, qu'ils soient ici remerciés.

Les Mollusques terrestres ne suscitent malheureusement pas chez tous le même intérêt que d'autres groupes d'animaux plus visibles aux regards, plus actifs, aux couleurs plus chatoyantes. Nous espérons que par la présentation de l'Atlas nous permettrons tant aux résidents qu'à ceux qui fréquentent " l'Ile de Beauté " de connaître davantage une partie moins connue de sa faune et par là de l'aimer donc de la protéger, car comme le dit le dicton: " Il faut protéger ce que l'on aime, et bien connaître pour bien protéger ". Ceci entre autre permettra, peut-être, à une espèce relictive comme le Tacheocampylaea raspaili Pfeiffer de vivre et de continuer à se reproduire longtemps encore...



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- AUCAPITAINE H., 1864 - Note sur l'habitat de l'Helix carae, Cantraine.
Ann. Sc. nat., 1 (5): 28.
- BOETTGER C.R., 1949 - Eine neue Landschnecke von der Insel Corsica.
Arch. Molluskenk., 78: 167- 168, 1 pl.
- BOUCHET P. et HEROS V., 1981 - Bibliographie des Inventaires faunistiques de France - 1758- 1980. Mollusques. Secrétariat de la faune et de la flore: 1- 100. Tableaux I à IV.
- BOURGUIGNAT J.R., 1863- 1868 - Mollusques nouveaux, litigieux ou peu connus.
Paris, F. Savy, Bouchard-Huzard.
- BUTTNER K., 1926 - Beiträge zur Kenntnis der Land und Süßwasser Fauna Korsikas.
5. Mollusca (ausschließlic der Nacktschnecken).
Mitt. Zool. Mus. Berlin, 12: 234- 249.
- CARRADA G., PARISI V. et SACCHI C.F., 1966 - Dati per una biogeografia dei molluschi continentali in Sardegna.
Atti Soc. ital. Sci. nat. 105: 377- 388.
- CAZIOT E., 1901 - Comparaison des faunes malacologiques de Corse et de Sardaigne
A.F.A.S., 30ème session. Ajaccio: 571- 576.
- CAZIOT E., 1902 - Etude sur la faune des Mollusques vivants terrestres et fluviatiles de l'île de Corse.
Soc. Sci. Hist. et Nat. de la Corse: 6- 354, 2 pl.
- CAZIOT E., 1903 - Notes complémentaires à la faune des Mollusques vivants terrestres et fluviatiles de l'île de Corse.
Bull. Soc. Sc. Hist. Nat. Corse: 1-14.
- CAZIOT E., 1903 - Complément à l'étude de la faune Corse.
Mém. Soc. Zool. France, 16: 33-40, 1 pl.
- CAZIOT E., 1903 - Etude sur quelques coquilles de la région circa-méditerranéenne. Helix niciensis. Etude des espèces du groupe.
Feuille des Jeunes Naturalistes, 34: 10-13. Note complémentaire: 35.

- CAZIOT E., 1904 - Etude sur les Helix du groupe cespitem.
Bull. Soc. Linn. Lyon, 51: 37-58.
- CAZIOT E., 1904 - Historique et distribution géographique de l'Helix
vermiculata. Bull. Soc. Zool. France, 29: 19.
- CAZIOT E., 1904 - Note sur l'Helix aperta. Feuille des Jeunes Naturalistes,
35: 6-7.
- CAZIOT E., 1905 - Historique et distribution géographique de Cyclostoma
sulcatum. Feuille des Jeunes Naturalistes, 36: 117-119.
- CAZIOT E., 1905 - Etude sur quelques coquilles de la région circa-
méditerranéenne et complément à l'étude de l'Helix vermiculata.
Bull. Soc. Zool. France, 30: 12.
- CAZIOT E., 1905 - Historique et distribution géographique de Leucochroa
candidissima. Feuille des Jeunes Naturalistes, 36: 1-4.
- CAZIOT E., 1906 - Etude sur les Helix de la section Elisma. Feuille des
Jeunes Naturalistes, (4) 36: 121-125.
- CAZIOT E., 1908 - Diagnose d'une nouvelle espèce de Paludestrina de l'île
de Corse, et complément à la faune des mollusques terrestres de
cette île. Bull. Soc. Zool. France, 33: 33-35.
- CAZIOT E., 1909 - Etude sur le genre Pomatias Studer. Historique,
classification et modifications à sa classification.
Ann. Soc. Linn. Lyon, 56: 183-218.
- CAZIOT E. et FAGOT P., 1909 - Indications des ouvrages qui ont paru sur
la faune des Mollusques terrestres et fluviatiles des départements
français. Corse. Mém. Soc. Zool. France, 22: 49-78 et 247-248.
- CAZIOT E., 1911 - Etude révisionnelle des Mollusques quaternaires des
brèches de Toga à Bastia (Corse). Bull. Soc. géol. France, XI,
Paris: 239-248, 5 figs dans le texte.

- CAZIOT E., 1916 - Note sur les Campylaea de la Sardaigne et des îles de Capraia, de Pianosa et de Corse.
Bull. Soc. Zool. France, 41: 65-76.
- CAZIOT E., 1916 - Macularia de la Sardaigne et de la Corse.
Bull. Soc. Zool. France, 41: 76-85.
- CAZIOT E., 1917 - Note rectificatifs aux Campylaea de Corse et de Sardaigne.
Bull. Soc. Zool. France, 42: 98-99.
- CROSSE H. et DEBEAUX O., 1869 - Description de deux Hélices nouvelles de Corse. Journal de Conchyliologie, Paris, 17: 51-55, pl. 2.
- CROSSE H. et DEBEAUX O., 1869 - Description de deux Helix corses.
Journal de Conchyliologie, 17: 61.
- DEBEAUX O., 1867 - Diagnose d'une espèce nouvelle d'Helix de l'île de Corse.
Paris, Bouchard-Huzard.
- DUTAILLY G., 1867 - Description de quelques espèces nouvelles du groupe de l'Helix raspaili. Paris N.V.: 95-101.
- GERMAIN L., 1925 - La faune malacologique de la Corse.
Compte-rendus de la Société de Biogéographie, Paris, 9: 62-64.
- GERMAIN L., 1926 - Le peuplement de la Corse. Les Mollusques terrestres et fluviatiles. Bastia. A. Piaggi: 15 pages.
- GERMAIN L., 1930 - Faune de France. 21. Mollusques terrestres et fluviatiles.
Paris: 1-897, pl. I à XXVI, fig. 1 à 860.
- GITTENBERGER E., 1984 - Vicariantists and dispersalists among the Chondrinidae (Gastropoda, Pulmonata).
World-Wide Snails-Biogeographical studies on non-marine Mollusca, in Alan SOLEM and A.C. VAN BRUGGEN Eds.: 56-69, fig. 1 à 8.
- GIUSTI F., 1977 - Biogeographical data on the Malacofauna of Sardinia.
Malacologia, 16: 125-129.

- GIUSTI F. et MANGANELLI G., 1984 - Relationship between geological land evolution and present distribution of terrestrial Gastropods in the western Mediterranean area.
in World-Wide Snails- Biogeographical studies on non-marine Mollusca in Alan SOLEM and A.C. VAN BRUGGEN Eds.: 70-92, fig. 1-9.
- GIUSTI F., HOLYOAK D.T. et MANGANELLI G., 1985 - Oxychilus (Ortizius) clarus (Held) on Corsica and new data on the systematic position of Helix hydatina Rossmässler (Pulmonata: Zonitidae).
Journ. Conch., 32: 17-24, pl. 1-3, fig. 1-3.
- GRATELOUP S., 1855 - Distribution géographique de la famille des Limaciens.
Bordeaux. Th. Lafargue, 30 pp.
- HAGENMULLER P., 1888 - Catalogue. Matériaux pour servir à l'histoire de la Malacologie de la Corse et de la Sardaigne.
Bull. Soc. malacol. France, Paris, V: 1-54.
- HOFFMANN H., 1926 - Beiträge zur Kenntnis der Land und Süßwasser Korsikas.
Die Nacktschnecken. Mitt. Zool. Mus. Berlin, 12: 241-262.
- HOLYOAK D.T., 1983 - Distribution of land and freshwater Mollusca in Corsica.
Journ. Conch., 31: 235-251.
- LECOQ H., 1851 - Observations sur l'Helix tristis Pfeiffer.
Journ. de Conchyl., Paris, II: 146-151.
- LEGER N. et LEGER P., 1974 - L'extension de Potamopyrgus jenkinsi (Smith, 1889), en Corse (Juillet 1973). Ann. Parasit. hum. comp., 49 (3): 343-347, 2 figs.
- LOCARD A., 1873 - Note sur les brèches osseuses des environs de Bastia, Corse.
Arch. Mus. Hist. nat. Lyon: 1-15.
- MABILLE J., 1867 - De quelques espèces du groupe des Helix serpentina et muralis. Arch. Molluskenk., 2: 17-32.
- MABILLE J., 1868 - Des Limaciens européens. Arch. Malacol., 3: 33-54.

- MABILLE J., 1869 - Supplément à la faune corse. Arch. Malacol., 4: 55-71 et 5: 73-80.
- MABILLE J., 1877 - Testarum novarum diagnoses. Bull. Soc. Zool. France, 2: 304-306.
- MABILLE J., 1877 - Etude sur les Péringies de France, de Corse et de nos possessions du Nord de l'Afrique.
Rev. et Mag. Zool., 3ème série, V: 300-312.
- MABILLE J., 1880 - Testarum novarum Europaerum diagnoses.
Guide du Naturaliste, 2 (3): 62-65.
- MABILLE J., 1881 - Testarum novarum praesertim Europaeorum diagnoses.
Bull. Soc. Philom., (7) 5: 122-129.
- NICOLI R.M., 1948 - Tacheocampylaea brocardiana omphalophora au Monte d'Oro
Cahier Naturalistes, 3: 48.
- PAULUCCI M., 1878 - Matériaux pour servir à l'étude de la faune malacologique terrestre et fluviatile de l'Italie et de ses îles.
Paris, Librairie F. SAVY 77, Bd St Germain: 1-54.
- PAYRAUDEAU B.C., 1826 - Catalogue descriptif et méthodique des Annélides et des Mollusques de l'île de Corse. Paris, J. TASTU: 1-218, 8 pl.
- POLLONERA C., 1896 - Sui Limacidi della Corsica.
Boll. Mus. Zool. Univ. Torino, 11 (264): 1-6.
- RAMBUR P., 1868 - Diagnoses d'Hélices nouvelles.
Journ. de Conchyl., 16: 265-268.
- RAMBUR P., 1869 - Description de plusieurs Hélices inédites, de France et d'Espagne, suivie d'observations et de rectifications concernant deux autres espèces. Journ. de Conchyl., 17: 252-269, pl. 9.
- REAL G. et TESTUD A.-M. Données préliminaires sur les mollusques continentaux protégés ou réglementés en France
Haliotis, vol. 10 (I), 1980 p. 75-86.

- REAL G. et REAL A.-M., 1983 - Les Mollusques Gastéropodes protégés ou réglementés en France.
Informations Techniques des Services Vétérinaires, Paris: 157-171.
- REQUIEN R.E., 1848 - Catalogue des Coquilles de l'île de Corse. Avignon, in-8, 70 pp.
- SAINT SIMON A. de, 1851 - Observations sur l'animal de l'Helix tristis. Journ. de Conchyl., II: 270-274.
- SAINT SIMON A. de, 1867 - Mémoire sur les Pomatias du Midi de la France. Toulouse, Pradel et Blanc: 16 pp.
- SAINT SIMON A. de, 1868 - Nouvelles observations sur les Pomatias du Midi de la France. Toulouse, Pradel et Blanc: 15 pp.
- SHUTTLEWORTH R.J., 1843 - Ueber die Land-und Süßwasser-Mollusken von Corsica. Mitt. Naturf. Ges. Bern, n°1: 9-21; n°3: 17.
- SHUTTLEWORTH R.J., 1852 - Diagnosen neuen Mollusken. Mitt. Naturf. Ges. Bern: 137-146, 193-208 et 289-304.
- SIMROTH H., 1900 - Uber einige Nacktschnecken von Montenegro und Corsica. Nachrichtsbl. d. Deutschen Malakozool. Ges., Frankfurt a. M., XXXII: 77-85 et 97-107.

